



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°230

BUREAU FÉDÉRAL visioconférence – 28 mars 2020

Le Secrétariat général

Diffusion : Conseil d'administration, membres d'honneur, ligues régionales, Direction Technique Nationale, personnel fédéral, Etienne Thobois

Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance du 04 avril 2020.

Membres du Bureau fédéral : David Angelats, Christian Barthel, Francelyse Brun-Adam, Florent Chayet, Patricia Corti, Stéphane Corvée, Magali Godin, Jean-Michel Richard, Bach-Lien Tran

Assistent : Céline Berton (DS), Pascal Bildstein (DC), Philippe Limouzin (DTN)

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	1/ Communication du Président	
	<p style="text-align: right;"><i>Florent Chayet</i></p> <p>Le CNOSF a organisé durant la semaine des visioconférences avec les fédérations afin de les consulter sur les trois points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Le report des JOP,▪ Les élections fédérales,▪ Les aides de l'Etat. <p>Le premier point amène la question du second : les AG électives doivent-elles se tenir avant ou après les JOP ? Il n'y a pas de position commune à toutes les fédérations, leurs statuts diffèrent aussi sur ces points. Le CNOSF prend note et attend la position de l'Etat.</p> <p>Pour le dernier point, il faut que les fédérations informent leurs organes déconcentrés et les clubs qu'ils doivent commencer à constituer des dossiers avec toutes les pièces justificatives utiles en cas de pertes de revenus importantes dues à la pandémie (annulation d'un tournoi qui génère des rentrées importantes, investissement financier dans un évènement annulé...).</p> <p>Ce dernier point amène un important débat dont il ressort les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Dans le cadre des préconisations de l'Etat sur la « mise à disposition » des CTS afin d'aider les associations, c'est difficilement envisageable pour notre fédération puisqu'ils sont déjà sur des missions de recensement de salles dans le cadre des JOP 2024.▪ La FFBaD doit elle-même faire le bilan financier en prenant en compte « l'effet pandémie », à destination de l'Etat mais également pour ses organes déconcentrés (coût et économies...).	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Régions ont déjà commencé à mettre en place des dispositifs afin d'aider les instances locales. Il faut que la FFBaD informe/conseille les ligues de se rapprocher de leurs instances régionales respectives et qu'elles informent leurs comités et leurs clubs de l'existence de ces dispositifs. 	
	2/ Point compétitions	
	<p>Le sujet de l'annulation des diverses compétitions jusqu'à la fin de la saison est alors évoqué.</p> <p>Il est décidé par le BF que la FFBaD fera les appels à candidature pour l'accueil de compétitions pour la saison 2020/2021 en précisant sur celles-ci : « seront prioritaires les organisateurs des compétitions annulées sur la saison 2019/2020 en raison de la pandémie ».</p> <p>Pour le moment, les organisateurs des CdF annulés cette saison n'ont pas fait de retour sur un souhait de reporter leur accueil pour la saison prochaine. Ils sont tous dans l'attente de retour de leurs institutions sur la disponibilité des salles, la mise en place d'avoir pour les réservations d'hôtel...</p>	
	3/ Fonctionnement des instances fédérales	
	<p style="text-align: right;"><i>Jean-Michel Richard</i></p> <p>Il est proposé l'organisation suivante durant toute la durée du confinement dû à la pandémie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un samedi sur deux, tenue d'un CA en visioconférence de 10h à 12h, ▪ Tous les samedis, tenue d'un BF en visioconférence : de 9h à 10h les semaines où il y a un CA, de 10h à 12h lorsqu'il n'y a pas de CA. <p>Il est décidé de créer trois cellules sur les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sportif : propositions pour pouvoir répondre aux multiples questions sur la fin de saison 2019/2020 et les incidences sur la saison 2020/2021 ; ▪ Finances : état des lieux fédéral et organes déconcentrés ainsi que les clubs (perte de gains, économies réalisées, incidences de la non-finalisation de projets subventionnés...) et projet de création d'un fond de solidarité ; ▪ Administratif : incidences de la situation actuelle sur la tenue des AG et AGE (fédérale et OD), suivi des retours du Ministère et du CNOSF, RH/emplois, coordination des cellules, gestion des BF et CA, suivi des dossiers en cours, gestion de la vie fédérale. <p>La répartition des membres du BF sur ces cellules est la suivante (le nom en gras est celui du responsable de la cellule) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sportif : Bach-Lien Tran, David Angelats, Patricia Corti, Magali Godin, ▪ Finances : Christian Barthel, David Angelats, Stéphane Corvée, Magali Godin, Bach-Lien Tran, ▪ Administratif : Jean-Michel Richard, Francelyse Brun-Adam, Stéphane Corvée. <p>Chaque cellule sera accompagnée des salariés concernés et des membres du CA seront approchés afin de pouvoir participer aux réflexions. Le nombre de personnes par cellule ne pourra pas excéder 8 personnes afin de rester réactive.</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	4/ Classement	
	<p>La BWF vient d'annoncer le gel des classements.</p> <p>Fabrice Vallet a été chargé de prendre contact avec la BWF afin de voir comment mettre en œuvre ce gel à l'échelle fédérale sans « effet glissant ».</p>	
	Fin de la séance à 12h10	